

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI
LE 5 AVRIL 2016**

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, cinquième jour du mois d'avril deux mille seize, à seize heures (16h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet : M. Michel Fecteau, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conseillers régionaux : M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan, M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9) Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Absence motivée : M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin.

Étaient présents à titre d'observateurs : Mme Andrée Clouâtre, maire d'Henryville et M. Mario Van Rossum, maire de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Également présents : Mme Caroline Roberge, aménagiste et Mme Manon Dextraze, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

16 h 00 **Ouverture de la séance**

Adoption de l'ordre du jour

1729-04-16 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé avec les modifications suivantes :

- 1.- Ajout du point 1.1.1 C) : Dépôt du rapport de consultation publique du règlement 520.
- 2.- Le point 3.4.2 est reporté au mois de mai.
- 3.- Le point VARIA demeure ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

1730-04-16 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du Comité administratif tenue le 4 mars 2016 soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

CAPV2016-04-05

1.0 URBANISME

1.1 Modifications

1.1.1 Règlement 520

A) Adoption du règlement

Les membres du comité administratif recommandent d'adopter le règlement 520 modifiant le règlement 371 visant le schéma d'aménagement et de développement relatif à une dérogation à la politique des rives, du littoral et des plaines inondables en ce qui a trait à la reconstruction d'un pont et de la 67^e Avenue en la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

B) Adoption du document indiquant la nature des modifications

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du document indiquant la nature des modifications que la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix devra apporter à ses instruments d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur du règlement 520.

C) Rapport de consultation publique

La directrice générale adjointe dépose le rapport de consultation publique tenue le 9 mars 2016 relativement au projet de règlement 520 modifiant le schéma d'aménagement et de développement régional.

2.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

2.1 École nationale des pompiers - Renouvellement d'entente

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à renouveler l'entente de gestionnaire de formation pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

3.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3.1 Projet de Parc industriel régional - Offre de services

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à octroyer un contrat à la firme E & B Data pour un montant de 21 250\$ (taxes en sus) dans le cadre de la préparation d'une étude visant à établir la mesure de la contribution économique du projet de Parc industriel régional.

Par ailleurs, afin d'autoriser des déboursés supplémentaires pour la réalisation d'études dans le cadre de la planification et la mise en œuvre d'un Parc industriel régional, les membres du comité administratif recommandent l'adoption d'une résolution en ce sens, jusqu'à un montant de 40 000\$ et par la même occasion, l'affectation du surplus non affecté de la Partie I.

3.2 Demande d'aide financière - CDC Haut-Richelieu - Rouville

Les membres du comité administratif réfèrent à chaque municipalité le soin d'adhérer à titre de membre de soutien à la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu/Rouville.

3.3 DG et DGA du Conseil économique du Haut-Richelieu - Présentation

À la suite de l'embauche de nouveau personnel de direction au sein du Conseil économique du Haut-Richelieu, ces derniers seront invités à rencontrer les membres du conseil lors du caucus préalable à la séance ordinaire du 13 avril prochain.

3.4 Entente tripartite de développement culturel 2016-2018

3.4.1 Octroi d'aides financières

Les membres du comité d'analyse de l'entente tripartite de développement culturel 2016-2018 se réuniront le 11 avril 2016 pour analyser les projets déposés en vue d'obtenir une aide financière. Un rapport sera soumis à l'ensemble des membres du conseil d'ici la prochaine séance.

3.4.2 Gestion de certains projets - CEHR

Point reporté au mois de mai 2016.

3.4.3 Versement de l'aide financière

La directrice générale adjointe suggère que les modalités de versements de l'aide financière dans le cadre de l'entente tripartite de développement culturel 2016-2018 soient les mêmes pour les municipalités et les organismes à but non lucratif soit 75% à la signature de l'entente et 25% lors du dépôt du rapport de fin de projet. Le sujet sera soumis au comité d'analyse de l'entente tripartite de développement culturel 2016-2018 le 11 avril prochain. À suivre.

4.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

4.1 Avis de motion - Règlement 389 - Remplacement des bacs de récupération

Les membres du comité administratif recommandent le dépôt d'un avis de motion lors de la session ordinaire du 13 avril 2016 afin de modifier le règlement 389 de sorte, entre autres, à encadrer le remplacement des bacs de récupération, préciser certaines définitions et descriptions, etc.

5.0 FONCTIONNEMENT

5.1 Finances

5.1.1 Comptes - Factures

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 13 avril prochain.

5.1.2 Rapport financier 2015 et rapport du vérificateur

La directrice générale adjointe soumet que le rapport financier 2015 sera déposé le 13 avril prochain. À cet effet, les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à en ratifier le dépôt. Les représentants de la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) en feront la présentation aux membres du conseil préalablement à la séance ordinaire d'avril 2016.

5.1.3 Nomination des vérificateurs pour l'année 2016

Les membres du Comité administratif recommandent de renouveler le mandat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton afin d'instrumenter à titre de vérificateur des états financiers, livres et comptes de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu et ce, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016, le tout conformément à l'article 966 du Code municipal.

5.2 Fonctionnement - Divers

CAPV2016-04-05

5.2.1 Demandes d'appui

A) MRC de la Matanie - Projet de Loi 86 relatif aux Commissions scolaires

Les membres du comité administratif ne croient pas opportun d'appuyer la demande de la MRC de la Matanie relativement au Projet de Loi 86 modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires.

B) MRC de Montcalm - PIIRL - Suivi du dossier

Les membres du comité administratif ne croient pas opportun d'appuyer la demande de la MRC de Montcalm dans ses démarches auprès du ministère des Transports du Québec relativement au programme d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) en ce qui a trait à permettre aux MRC d'actualiser la classification fonctionnelle des routes locales.

C) MRC de Brome-Missisquoi - Fonds de la réussite éducative du ministère de l'Éducation

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer la MRC de Brome-Missisquoi relativement au Fonds de la réussite éducative du ministère de l'Éducation et le respect de la nouvelle gouvernance territoriale.

5.2.2 Séance de formation - Noël et Associés

La directrice générale adjointe dépose une proposition en vue de tenir des séances de formation adaptées aux élus et aux officiers municipaux, le tout transmis par la firme d'avocats Noël & associés. Après discussion, les membres du comité administratif déclinent la proposition, considérant que la FQM et l'UMQ proposent déjà toutes les formations d'actualité.

6.0 COURS D'EAU

6.1 Cours d'eau Faddentown, branche 10 - Henryville et Saint-Georges-de-Clarenceville - Autorisation à faire procéder aux démarches nécessaires relatives au nettoyage et nomination

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à procéder à la nomination de M. Robert Beaulieu de la firme PleineTerre s.e.n.c. pour agir dans le dossier cité en titre et autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer, si requis, une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, le tout en vue de la réalisation des travaux nécessaires dans le cours d'eau Faddentown, branche 10 situé à Henryville et Saint-Georges-de-Clarenceville.

6.2 Rivière du Sud, branche 24 - Saint-Alexandre

6.2.1 Autorisation aux travaux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 24 de la rivière du Sud située en la municipalité de Saint-Alexandre.

6.2.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures

Un rapport d'ouverture de soumissions prévue le 11 avril 2016 sera déposé aux membres du conseil le 13 avril 2016 en vue de l'octroi du contrat et l'autorisation aux signatures.

6.3 Ruisseau Hood, branche 22 - Saint-Alexandre

6.3.1 Autorisation aux travaux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 22 du ruisseau Hood située en la municipalité de Saint-Alexandre.

6.3.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures

Un rapport d'ouverture de soumissions prévue le 11 avril 2016 sera déposé aux membres du conseil le 13 avril 2016 en vue de l'octroi du contrat et l'autorisation aux signatures.

6.4 Ruisseau Hazen, branche 16 - Mont-Saint-Grégoire

6.4.1 Autorisation aux travaux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 16 du ruisseau Hazen située en la municipalité de Mont-Saint-Grégoire.

6.4.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures

Un rapport d'ouverture de soumissions prévue le 11 avril 2016 sera déposé aux membres du conseil le 13 avril 2016 en vue de l'octroi du contrat et l'autorisation aux signatures.

6.5 Cours d'eau Ewing, branche 16 - Saint-Sébastien et Pike-River

6.5.1 Autorisation aux travaux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 16 du cours d'eau Ewing située en les municipalités de Saint-Sébastien et Pike-River.

6.5.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures

Un rapport d'ouverture de soumissions prévue le 11 avril 2016 sera déposé aux membres du conseil le 13 avril 2016 en vue de l'octroi du contrat et l'autorisation aux signatures.

6.6 Cours d'eau Labonté, branche 5 - Saint-Sébastien

6.6.1 Autorisation aux travaux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 5 du cours d'eau Labonté située en la municipalité de Saint-Sébastien.

6.6.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures

Un rapport d'ouverture de soumissions prévue le 11 avril 2016 sera déposé aux membres du conseil le 13 avril 2016 en vue de l'octroi du contrat et l'autorisation aux signatures.

6.7 Cours d'eau Brosseau, branche 4 - Saint-Blaise-sur-Richelieu

6.7.1 Autorisation aux travaux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 4 du cours d'eau Brosseau située en la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

CAPV2016-04-05

6.7.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures

Un rapport d'ouverture de soumissions prévue le 11 avril 2016 sera déposé aux membres du conseil le 13 avril 2016 en vue de l'octroi du contrat et l'autorisation aux signatures.

7.0 VARIA

8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

9.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

1731-04-16 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la présente séance ordinaire du Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 5 avril 2016.

ADOPTÉE

Michel Fecteau,
Préfet

Manon Dextraze,
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe